



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 11 AVRIL 2008

BAYONNE ANGLLET BIARRITZ  
*la Communauté*

PRESENTS : M. Jean GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, Conseillers Membres du Bureau ; Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme GENTILI, MM. POMMIEZ, LOZANO, Délégués Titulaires de la Ville de Bayonne ; MM. DAUBAGNA, ROUX, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. Jacques VEUNAC, Délégués Titulaires de la Ville d'Anglet ; MM. Jakes ABEBERRY, LAFITE, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; Mme DURRUTY, M. CAUSSE, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Délégués Suppléants de la Ville de Bayonne ; M. CAZAUX, Mme GETTEN PORCHÉ, M. LIÉNARD, Délégués Suppléants de la Ville d'Anglet ; MM. POUEYTS, DOMÈGE, Mmes PRADIER, LANNEVERE, Délégués Suppléants de la Ville de Biarritz.

ABSENTS OU EXCUSES : M. BRISSON, Mme CONTRAIRES, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; M. CÉLAN, Délégué Suppléant de la Ville d'Anglet.

PROCURATIONS : M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 12 - RESSOURCES - FINANCES.

BUDGET PRIMITIF 2008 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS.

Monsieur Didier BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le projet de budget primitif 2008 du Centre de Formation d'Apprentis, incluant la reprise des restes à réaliser et des résultats 2007, s'établit comme suit :

BUDGET C.F.A.	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Investissement	335 763,36	335 763,36
Fonctionnement	1 360 678,79	1 360 678,79
<b>TOTAL</b>	<b>1 696 442,15</b>	<b>1 696 442,15</b>

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 14 AVR. 2008

Affiché le 14 AVR. 2008



Jean GRENET

## I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### III. Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Dép de fonct €	Voté BP 07	dont réel	dont ordre	Proposition BP 08	dont réel	dont ordre
011	Charges générales	381 063,00	381 063,00		407 171,00	407 171,00	
012	Personnel	848 120,00	848 120,00		875 992,00	875 992,00	
65	Autres charges de gestio	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	
66	Intérêts dette	20 000,00	20 000,00		15 000,00	15 000,00	
67	Charges exceptionnelles	8 488,00	8 488,00		5 000,00	5 000,00	
68	Dot° amort et prov°	41 702,14		41 702,14	40 075,00		40 075,00
022	Dépenses imprévues	6 848,69	6 848,69		16 440,79	16 440,79	
023	Virement à la SI	0,00			0,00		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 307 221,83</b>	<b>1 285 519,69</b>	<b>41 702,14</b>	<b>1 360 678,79</b>	<b>1 320 603,79</b>	<b>40 075,00</b>

Les charges générales (chapitre 011) intègrent 85.000 € d'honoraires à payer au titre de C.F.A. porteur pour le projet de modularisation des formations par apprentissage (avec une recette équivalente), contre 75.000 € en 2007.

Les charges de personnel sont évaluées en progression de 3,3 % par rapport à celles prévues au budget primitif 2007.

L'encours de dette s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2008 à 0,273 M€ (aucun emprunt réalisé en 2007). Les intérêts de la dette sont évalués à 13.000 € pour les intérêts à échoir et 2.000 € pour les intérêts courus non échus.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) concernent les versements au titre du fonds social des apprentis, régime d'aide mis en place par la région et géré par le C.F.A.

Les dépenses imprévues (chapitre 022) participent à l'équilibre de la section de fonctionnement.

### III. Les recettes de fonctionnement

Chap.	Rec de fonct €	Voté BP 07	dont réel	dont ordre	Proposition BP 08	dont réel	dont ordre
002	Résultat n-1	95 188,33			84 578,79		
70	Services	115 074,00	115 074,00		123 735,00	123 735,00	
73	Taxe d'apprentissage	240 000,00	240 000,00		250 000,00	250 000,00	
74	Subventions particip°	837 019,00	837 019,00		870 600,00	870 600,00	
75	Divers gestion	1 600,00	1 600,00		500,00	500,00	
77	Produits exceptionnels	18 340,50	12 000,00	6 340,50	31 265,00	18 000,00	13 265,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 307 221,83</b>	<b>1 205 693,00</b>	<b>6 340,50</b>	<b>1 360 678,79</b>	<b>1 262 835,00</b>	<b>13 265,00</b>

Le résultat d'exploitation 2007 est intégralement repris en report à nouveau (chapitre 002), conformément à l'affectation proposée.

Le produit budgété des services (chapitre 70) inclut le financement de la Région pour le projet de modularisation, à hauteur du montant inscrit en dépenses, ainsi que les recettes du restaurant d'application et de la vente de tickets repas aux apprenants.

Un montant comparable à la taxe d'apprentissage perçue en 2007 est prévu pour 2008 (chapitre 73).

La subvention de la Communauté s'élève à 336.600 €, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2007, après quatre années de stabilité à 330.000 €.

La dynamique des subventions et participations du Conseil Régional et du F.S.E. permet d'espérer 0,500 M€ du Conseil Régional (0,480 M€ en 2007) et 0,034 M€ du F.S.E.

Les produits de gestion (chapitre 75) concernent la location de salles au C.N.F.P.T.

En produits exceptionnels (chapitre 77), sont prévus le transfert des subventions d'équipement reçues (opérations d'ordre) et une participation du F.A.F.I.H. pour les formations en hôtellerie (opérations réelles).

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### III. Les dépenses d'investissement

Chap.	Dép d'inv €	Voté BP 07	dont reports	dont nv réel	dont ordre	Proposition BP 08	dont reports	dont nv réel	dont ordre
001	Solde n-1	200 992,29				177 778,41			
13	Subventions	6 340,50			6 340,50	13 265,00	0,00		13 265,00
16	Emprunts et dette	22 300,00		22 300,00		23 000,00	0,00	23 000,00	
19	Sortie d'actif	0,00				0,00			
20	Logiciels	14 680,36	6 680,36	8 000,00		18 000,00	13 000,00	5 000,00	
204	Subv. d'équipmt versées	0,00				0,00	0,00	0,00	
21	Matériel, install.	10 831,24	6 952,70	3 878,54		30 819,95	11 246,75	19 573,20	
23	Travaux	112 092,00		112 092,00		72 900,00	0,00	72 900,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>367 236,39</b>	<b>13 633,06</b>	<b>148 270,54</b>	<b>6 340,50</b>	<b>335 763,36</b>	<b>24 246,75</b>	<b>120 473,20</b>	<b>13 265,00</b>

(dépenses d'équipement T.T.C.)

Le solde 2007 de la section d'investissement est repris, sans recalcul s'agissant d'un budget M14.

Le capital de la dette à rembourser (chapitre 16) est en légère augmentation, du fait de la progressivité de l'amortissement en capital.

En dépenses nouvelles d'investissement, outre des logiciels et matériels informatiques (12.869 €), sont prévus la dernière tranche des travaux de rénovation (72.900 €) et du matériel et mobilier (11.704 €).

### III. Les recettes d'investissement

Chap.	Rec d'inv €	Voté BP 07	dont reports	dont nv réel	dont ordre	Proposition BP 08	dont reports	dont nv réel	dont ordre
10	Dotations+réserves	38 712,39	19 519,39	19 193,00		20 082,00	4 991,00	15 091,00	
13	Subventions	161 904,00	109 460,00	52 444,00		115 401,00	78 334,00	37 067,00	
16	Emprunts et dette	124 917,86	86 000,00	38 917,86		160 205,36	119 000,00	41 205,36	
28	Amortissements	41 702,14			41 702,14	40 075,00			40 075,00
021	Virement de la SF	0,00			0,00	0,00			0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>367 236,39</b>	<b>214 979,39</b>	<b>110 554,86</b>	<b>41 702,14</b>	<b>335 763,36</b>	<b>202 325,00</b>	<b>93 363,36</b>	<b>40 075,00</b>

L'emprunt nouveau pour le financement des investissements 2008, compte tenu du F.C.T.V.A. sur les investissements, des dotations aux amortissements et des subventions du Conseil Régional, s'élève à 41.205 €, qui s'ajoutent aux 119.000 € reportés au titre des investissements 2007.

**III. VOTE**

Au vu de ces explications, le Conseil Communautaire est invité à voter le budget primitif du Centre de Formation d'Apprentis pour l'exercice 2008, selon le document budgétaire joint.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ